

CIBLE

Femmes

L'éviction de Mme Barzach du bureau politique du RPR pose à nouveau, comme elle l'a justement souligné, la question de la participation des femmes à la vie politique dans notre pays.

Légitimement fiers de notre démocratie, nous oublions volontiers que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a été, pendant un siècle et demi, prise au pied de la lettre: malgré la visée universelle de cette Déclaration, et en dépit du caractère universel du suffrage, c'est en 1945 seulement que le droit de vote a été accordé aux femmes.

Cette conquête tardive n'est pas suffisante au regard du principe d'égalité: sous-représentées au Parlement et dans les partis, les femmes politiques demeurent trop souvent des alibis, et un préjugé tenace continue de les écarter des responsabilités suprêmes. Il est permis de rappeler à ce propos que les monarchies européennes n'ont pas ce caractère rétrograde: en Hollande, au Danemark, en Angleterre, les chefs d'Etat, voire le Premier ministre, sont des femmes...

Tentation

Catholiques et communisme



Impasse

**Le R.P.R.
en conflit**

(p. 3)

Europe

**Démocratie
et royautés**

(p. 12)

M 2242 - 532 - 13,00 F



LYS ROUGE

SOMMAIRE DU NUMÉRO 40

• EDITORIAL :

- Renaissance du Lys Rouge !

• ENQUETE : LE "NEW AGE"

- Qu'est-ce que le «NEW AGE» ?
- Le "Royaumisme" du Nouvel Age - Entretien avec Gervais Briot

• DOSSIER : Une Europe des rois en devenir ?

- A l'Est, le retour des rois
- Petite histoire de la dynastie roumaine
- Revue de presse: Le roi Michel de Roumanie

• INSTITUTIONS :

- Burke et les monarchiens

• LA "BOUTIQUE" DU LYS ROUGE

• LA CHRONIQUE DU FOU:

- Immigrés et droit de vote

Prix de ce numéro 25 F. Commandes à adresser à "Royaliste" accompagnées de leur règlement.

Xénomanie

La culture selon Le Pen

Après avoir revendiqué le gouvernement du pays, J.M. Le Pen a dévoilé les grands thèmes de sa politique culturelle.



Personne ne s'en doute, mais nous vivons dans un pays qui est soumis au «terrorisme intellectuel et politique». Il faut le croire, puisque c'est Jean-Marie Le Pen qui l'a dit lors des «journées culturelles» organisées par l'hebdomadaire du Front national: dans l'esprit du défenseur des valeurs de la France éternelle, Mitterrand serait-il le double de Ceaucescu, Lang un autre Jdanov, Joxe un nouveau Béria ?

A lire les discrets comptes rendus des quotidiens, il ne semble pas que le chef du Front national soit allé jusque là, mais les mots qu'il emploie suggèrent l'amalgame. Et comme il n'y a pas de terreur sans dictature qui l'organise, Jean-Marie Le Pen s'est empressé de dénoncer celle qui nous broie: dictature des «encultureurs» de gauche qui tiennent l'enseignement et les media et diffusent par ce biais une culture «cosmopolite», qui n'est même pas xénophile mais

«xénomane et même xénomaniacque».

Lutter pour la «renaissance» nationale contre le «cosmopolitisme» ? Comment oublier que ce sont les mêmes mots qui furent employés par les nationaux-socialistes pour définir une politique culturelle de «purification» par le feu et par l'exil ? Autodafé des ouvrages de Thomas Mann, de Stefan Zweig, de Freud, de Proust; retrait des œuvres «décadentes» de Van Gogh, Cézanne, Matisse, Picasso; exil de Husserl et de tant d'autres.

Si telle n'est pas la politique de J.M. Le Pen, qu'il s'empresse de le dire, et qu'il nous explique comment il luttera contre la dictature terroriste qu'il dénonce. Et qu'il n'oublie pas de détailler son programme culturel en publiant dès à présent les listes des «agents cosmopolites» qu'il faudrait selon lui chasser de l'enseignement et de la presse ou bannir des bibliothèques. Nul doute que cela créerait un immense désert culturel, comme dans l'Allemagne nazie, comme dans l'Italie fasciste, comme dans la Russie stalinienne. Décidément, l'esprit totalitaire n'est pas mort.

Jacques BLANGY

royaliste

SOMMAIRE: p. 2: La culture selon Le Pen - p. 3: RPR: Conflits et impasses - Media - p.4/5: Où va l'Allemagne - 6-7: L'Etat en Amérique - p.8: Quand Israël invente le peuple - Chouans - p.9: La tentation communiste des catholiques français - p.10: White Bird - Bonjour les adultes! - p.11: Action royaliste - p. 12: Editorial: Démocratie et royautés.

REDACTION-ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (75 F), six mois (140 F), un an (220 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Chiraquiens

Conflit et impasses

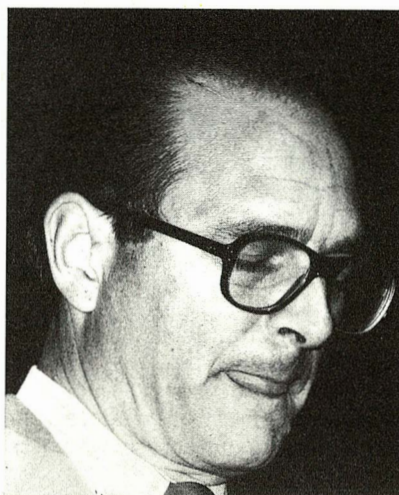
Constitué autour de Jacques Chirac, le RPR n'a pas supporté la défaite de celui-ci. La guerre de succession qui s'est ouverte annonce son déclin.

Lors du congrès de la formation chiraquienne, un partisan de Charles Pasqua remarquait à juste titre que le RPR était devenu un parti comme les autres. De fait, le Rassemblement n'a rien à envier au Parti socialiste quant à l'image confuse qu'il donne de lui-même et quant au jeu des ambitions.

Malgré la triomphale réélection de Jacques Chirac à la tête de son parti, et bien qu'il ait obtenu, de justesse, les deux tiers des suffrages sur la motion qu'il soutenait, chacun sait que les difficultés ne font que commencer pour le candidat malheureux à l'élection présidentielle. Outre le résultat très honorable de la motion Pasqua-Seguin et la fracture qui en résulte à l'intérieur du parti, Jacques Chirac doit se préparer à affronter un jour ou l'autre Michel Noir, qui vise le même objectif que lui.

Le RPR se retrouve donc avec trois ou quatre présidentiables (Chirac, Seguin qui a été quelque peu marginalisé par Pasqua pendant leur campagne commune d'avant-congrès, et Michel Noir) ce qui laisse prévoir des luttes impitoyables entre «compagnons». Mais surtout, la formation réputée gaulliste doit résoudre plusieurs problèmes politiques qui paraissent difficilement surmontables:

- d'abord le problème de l'identité du RPR: que ce soit dans l'isolement ou dans l'union, le RPR ne peut prétendre incarner l'héritage du gaullisme pour la simple raison que le projet du général de Gaulle est devenu le bien commun de toute la nation.



Qu'il s'agisse de la Constitution, de la défense nationale ou de la diplomatie, c'est la politique gaullienne qui est aujourd'hui prolongée et développée par le président de la République. Quant à la participation, toujours oubliée par le parti gaulliste et souvent combattue par celui-ci, elle ne pourrait devenir un projet de société qu'au prix d'une révolution intérieure que le RPR n'est certainement pas capable d'accomplir. Privé de sa référence spécifique, le chiraquisme est condamné à louvoyer entre un conservatisme néolibéral contraire à sa tradition et une attitude réactionnaire qui est en contradiction flagrante avec l'héritage gaullien.

- ensuite le problème de la stratégie: que le RPR affirme sa spécificité, comme beaucoup de ses militants le souhaitent, ou qu'il suive la politique d'union, il n'est pas suffisamment hégémonique à droite pour éviter une confrontation avec l'aile libérale. Comme il n'y a pas d'issue prévisible à cette confrontation avant la prochaine élection présiden-

tielle, le cas de figure catastrophique de 1988 risque fort de se reproduire en 1995: deux vieux chefs de file, J. Chirac et V. Giscard d'Estaing, rejouent devant des électeurs blasés une scène trop connue pour le plus grand profit de leur adversaire de gauche et à la grande satisfaction de J.M. Le Pen.

- enfin le problème posé par le Front national. Faute d'avoir eu le courage de dénoncer vigoureusement les thèses de J.M. Le Pen, et faute d'avoir compris que la complaisance à son égard lui donnait la crédibilité qu'il recherchait, le RPR a laissé s'implanter dans son électorat un courant national-populiste dont il ne peut plus se débarrasser. Situation d'autant plus préoccupante que l'électorat de droite est devenu «unitaire» et accepte sans état d'âme de voter pour les candidats du Front national. Il est donc trop tard pour qu'il accepte que le RPR engage une campagne de reconquête en attaquant clairement le Front national. Mais, d'autre part, toute attitude de complaisance et toute transaction sera dénoncée par la gauche et risque de blesser la sensibilité centriste.

Faute de pouvoir résoudre ces trois problèmes majeurs, le RPR choisira sans doute de repousser les échéances, ce qui est toujours la pire des politiques, tandis que les rivalités personnelles iront croissant. Ces impasses ne sont d'ailleurs pas pour nous réjouir. La crise et le probable déclin du RPR créeront des déceptions et un vide dont le Front national est aujourd'hui seul à pouvoir tirer profit. A tel point qu'il n'est pas impossible que J.M. Le Pen arrive en tête des candidats de la droite à la prochaine élection présidentielle.

Annette DELRANCK

Morale

Media

La grande presse écrite et la télévision - cette dernière tout particulièrement - aiment se saisir de dossiers, procéder à leurs enquêtes, rendre justice le cas échéant et même mener, pensons au «téléthon», leur propre politique de la santé. Quant au journalisme d'investigation, c'est la religion première, d'où découlerait la vérité. Ce rôle, que les media se sont attribué, s'exerce sans aucun contrôle et nous sommes conviés à faire confiance à l'éthique professionnelle de ceux qui ont la charge de nous informer.

Le compte-rendu médiatique de la révolution roumaine souligne cependant que les grands organes d'information occidentaux sont d'une extraordinaire tolérance lorsqu'ils sont pris en défaut. Très sourcilieux à l'égard des autres - hommes politiques et gouvernements - les journalistes n'ont rectifié que du bout des lèvres ou de la plume les informations fallacieuses qu'ils avaient données sur le nombre des victimes des événements de Roumanie et sur les massacres de Timisoara. Voilà qui aurait pourtant mérité l'ouverture d'un grand dossier sur les méthodes et les limites du fameux journalisme d'investigation: des centaines de journalistes étaient sur place, mais ils se sont contentés de diffuser des images et les informations qu'on leur donnait sans chercher à en savoir plus, sans s'inquiéter de certaines invraisemblances. On ne saurait reprocher aux Roumains d'avoir disposé comme bon leur semblait d'une telle caisse de résonance. Mais le fait que leur cause était juste et qu'il fallait mobiliser l'opinion internationale en sa faveur ne devrait pas dispenser, après-coup, d'une autocritique.

Y.L.

Où va l'Allemagne ?

Une et fédérale, capitaliste et social-démocrate... où va l'Allemagne ? Il est bien temps de réfléchir au destin de notre puissant voisin, si intimement lié au nôtre !

Des élections sarroises du 26 janvier aux élections en RDA le 18 mars, une dynamique social-démocrate est en marche qui, si elle connaît un sans-faute d'ici la fin de l'année, pourrait bien préjuger du résultat final aux élections générales en RFA et faire d'Oskar Lafontaine le premier Chancelier de l'Allemagne unifiée.

Le Allemands ont bien du mérite. Avons-nous des excuses ? L'Histoire nous enseigne. Quelle leçon ? Comment pouvons-nous éprouver tant de difficultés à trouver le ton juste, à mettre en harmonie nos paroles, nos actes et nos arrière-pensées ?

Quelle gaucherie de tous bords depuis qu'on parle de réunification allemande (1) : pour un peu on ferait passer notre proposition de réunir à Paris la conférence pan-européenne de la CSCE (une fois les élections libres accomplies à l'Est) pour un nouveau « diktat » de Versailles (« *Il faut enchaîner (sic) l'Allemagne à l'Europe* »).

Faut-il le répéter ? Depuis Versailles, on sait qu'il est illusoire de vouloir borner de l'extérieur une Allemagne unie. Illusoire l'alliance de revers conclue au moment précis où, fin XIXème comme à la fin du XXème, l'empire russe sur le déclin pèse de moins en moins sur le sort de l'Europe. Illusoire l'entente cordiale comme s'il s'agissait d'une solution de rechange à l'amitié franco-allemande, alors qu'elle n'en est que le complément. Illusoire la supranationalité qui revient en force chez les nostalgiques de la troisième force derrière Delors auquel on connaissait plus de

prudence, et qui n'a rien trouvé de mieux que de donner voix double à l'Allemagne au sein du futur exécutif (en admettant la RDA comme 13ème Etat au lieu de le considérer comme un prolongement territorial de la RFA et d'ouvrir le plus vite possible aux voisins tchèque et polonais).

Illusoire enfin la querelle sur la neutralisation dans un contexte si différent de celui des années 80. Sait-on que se profile derrière elle une campagne anglo-saxonne visant à accrédi-ter l'idée que la France n'aurait plus qu'à accepter à nouveau sur son sol des bases américaines et anglaises ? Annuler 1966 au moment même où la distinction entre l'Alliance et l'Organisation fait florès, après l'Espagne, en Allemagne même, celle-ci unie demeurant dans l'alliance (à repenser) sans que le territoire de l'ex-RDA intègre l'organisation, quitte à ce que le stationnement des troupes alliées dans la partie Ouest soit réglé comme le cas des forces françaises par accord bilatéral ?

Au lieu de considérer les Allemands en bloc et de l'extérieur, ne vaudrait-il pas mieux participer avec eux, de l'intérieur, à ce qui leur arrive en même temps qu'à tous les Européens ? Sommes-nous capables d'un tel effort quand on pense qu'il a fallu créer à partir de cette année une section Europe centrale au sein du Concours d'Orient (sic) d'entrée au quai d'Orsay pour reformer des diplomates germanistes, n'en déplaise au tout-anglais d'Alain Minc ?

En bref, il faut savoir ne pas tout craindre mais identifier les signes porteurs à redouter, bien placer les clignotants qui per-



■ Berlin Est : le bâtiment du Conseil d'Etat.

mettront d'apprécier la marche des événements pour essayer, le cas échéant, de la rectifier. J'en vois trois : le statut fédéral, la politique financière, le jeu des partis.

LES SEIZE ALLEMAGNES

On a ironisé sur les Allemagnes, croyant que l'on prônait un retour au Saint-Empire romain germanique, première confédération du nom. Bainville, contrairement à Barrès et même à Maurras, ne préconisait ni le rattachement de la rive gauche du Rhin à la France ni la reconstitution des anciens royaumes de Bavière, de Hanovre ou de Saxe. Il avait perçu que si tous les Allemands voulaient être Allemands, ils ne voulaient pas d'un Etat centralisé depuis Berlin. Faisant écho aux puissants courants fédéralistes allemands de la fin du XIXème, il affirmait que l'Allemagne ne pouvait durer que fédérale. La RFA est une république fédérale, ce n'est pas un truisme de le dire. La RDA au contraire a aboli ses laender en 1952. République démocratique veut dire chez elle centralisée. La RDA ne doit pas se réunir comme telle en bloc à la

RFA comme un seul land, mais ses cinq laender - Mecklembourg, Brandebourg, Saxe, Thuringe, Saxe-Anhalt (2) - s'ajouter aux dix que compte la RFA et à Berlin (de taille moyenne comparable).

Un pays historiquement centralisé en Etat-nation comme le nôtre a peine à comprendre la réalité des laender, leur poids politique et financier (siège au Bundesrat et à la Bundesbank), leur capacité croissante au sein de l'Europe à agir internationalement (programmes directs d'aide à des pays de l'Est, sans parler des futurs laender de l'Est) (3).

Est-ce nous qui le proposons ? Non, mais le ministre-président de Bavière, M. Streibl, qui lance l'idée d'une conférence générale de tous les ministres-présidents de la RFA et des cinq laender de RDA pour un nouveau Bund allemand ; c'est la Thuringe où se recrée une CDU-Est avec comme projet la reconstitution des laender ; c'est le maire de Dresde qui quitte le parti communiste parce que la Saxe tout entière veut s'affirmer face à Berlin : c'est aussi et d'abord la vedette du Nouveau Forum, Barbey Bohley, qui dès le 7 novembre affirmait : « *Il existe une identité de la RDA qui n'a rien à voir avec le communisme ou le socia-*

lisme: mais avec la Thuringe, le Mecklembourg, un terroir, un mode de vie. C'est notre identité et elle serait en danger si l'Allemagne était unifiée. Si toute la RDA était pour la réunification, moi je m'engagerais pour l'indépendance du Mecklembourg».

L'avenir lui a donné tort. Le mouvement en faveur de l'unité l'emporte, Nouveau Forum n'a pu que se saborder, et il ne lui reste plus qu'à se battre pour son Mecklembourg (4). Mais derrière la revendication fédéraliste, l'enjeu demeure celui de l'identité à l'encontre à la fois d'un retour pur et simple à la seule loi du profit, et de la montée de l'extrême-droite unitaire (La « défoite de la démocratie allemande » et la « revanche de la droite » commencèrent vers 1924 avec une « opération punitive » de la Reichswehr contre le gouvernement socialiste de Saxe, sans que les Alliés y fassent objection).

Ce premier clignotant (une RDA ou cinq laender) se double d'un second: capitale Bonn ou Berlin. La précipitation avec laquelle on semble lâcher Bonn est suspecte autant que de voir l'exigence du premier ministre de RDA, Modrow, dans son plan de réunification, d'un gouvernement unique siégeant à Berlin.

Bonn n'est pas seulement le symbole du fédéralisme (Berlin étant celui du centralisme), il est aussi représentatif de l'orientation occidentale, comme les deux premières capitales de l'Allemagne entière, Aix-la-Chapelle et Francfort, Berlin incarnant le Drang nach Osten et la conquête du lebensraum à l'Est; enfin on peut penser que Berlin est trop spécifique dans sa modernité et trop insulaire pour s'ériger en capitale représentative (5). Espérons qu'on saura relativiser un tel symbole.

Berlin, vitrine de l'Occident, centre expérimental de la nouvelle gauche, n'a plus grand-chose à voir avec la vieille Prusse et le Bunker du Fuehrer. Mais n'en allait-il pas de même dans les années vingt ? Le clignotant serait: quel rôle pour Berlin ?

L'ALLEMAGNE PAIERA

L'unité a un prix. Il a été chiffré à 890 milliards de DM pour remettre la RDA à niveau: 390 pour les infrastructures, 500 pour l'industrie, soit 50 par an sur dix ans (6). Or le total des investissements ouest-allemands à l'étranger est de 17,5 milliards par an dont 40% vers les Etats-Unis.



■ Helmut Kohl.

La RFA devrait réorienter complètement sa stratégie d'investissement et y consacrer entièrement ses énormes excédents commerciaux. Ponction analogue dans son principe à celle des réparations des années vingt, sanctionnée à l'époque par une inflation galopante quasiment organisée par les milieux d'affaires et l'Etat-complice, mais qui, cette fois, devra s'opérer en termes réels. L'émigration des hommes ne sera pas arrêtée à moins d'un transfert effectif équivalent de capitaux.

Tout repose donc sur l'indépendance de la Bundesbank, élément capital de la division des pouvoirs du régime fédéral, voulue comme telle pour prévenir tout retour à l'entre-deux-guerres et à l'économie de guerre (7). Le corps social ouest-allemand, les entreprises et les ménages, accepteront-ils les sacrifices correspondants ?

L'enjeu est d'une tout autre ampleur que les petits calculs à courte vue qui diabolisent la puissance économique allemande, comme si elle n'allait pas de soi et que nous n'en étions pas les premiers bénéficiaires (notre premier client et premier fournisseur). Ne confondons pas économie et finances, source de nos principaux malentendus.

LAFONTAIRE CHANCELIER

La vie politique allemande, tant décriée de ce côté du Rhin pour ses scandales et la médiocrité de son personnel qui ne saurait se comparer à nos brillantes têtes d'œuf d'énarques, a soudain pris un coup de jeune (et la nôtre un coup de vieux) avec la partie de tennis qui vient de s'engager (et où rien n'est joué) entre Kohl, redoutable tacticien, et Lafontaine, qui pense avec une longueur d'avance. Au-delà de l'esthétique d'un débat passionnant tant sur la forme que sur le fond - car, ce qui nous change, le débat est de substance - pourquoi vouloir lier l'avenir de l'Allemagne et des relations franco-allemandes au sort de Kohl ? Quel bizarre préjugé conservateur pousse *Le Figaro* à faire de sa réélection « la meilleure chance pour l'Europe » ? On n'est pas loin de penser la même chose dans les cercles dirigeants à Bruxelles et à Paris. Un chancelier SPD de l'acabit de Lafontaine serait plutôt dérangeant pour le PS et la France socialiste... Tant mieux.

Mais raisonnons plus loin (8): où trouve-t-on une réflexion parallèle à la nôtre sur la réforme de la structure de l'OTAN, le rejet de sa stratégie graduée, la construction européenne ouverte aux pays de l'Est, l'obsolescence de l'Etat

national allemand, le « germano-nombrilisme » ? Chez Lafontaine, qualifié de « Querdenker » (celui qui pense à la transversale des partis), par ailleurs le mieux placé, semble-t-il, pour convaincre les Allemands de l'Est, sans tradition démocratique, de ne pas aller à l'extrême-droite, danger plus réel à l'Est qu'à l'Ouest où il n'est qu'un sous-produit de l'immigration, comme le ministre-président sarrois l'a bien compris, tandis qu'à l'Est il incarne la réaction anticommuniste dans toute sa violence. Enfin, un socialiste à la chancellerie, spécialement issu du plus petit parti et du plus excentré des laender, revigore le particularisme des régions conservatrices d'autant que ceci va dans le sens des convictions fédéralistes de Lafontaine. Un tel équilibre des pouvoirs fédéraux est encore la meilleure garantie contre la dérive droitière et la surenchère nationaliste qui pourrait tenter une CDU-CSU reléguée dans l'opposition et qui voudrait faire subir à l'Allemagne unie sous le SPD dominant à l'Est et à l'Ouest, le sort de la république de Weimar.

Essayons de tirer de l'histoire une dernière leçon de sagesse en souhaitant que la Bourse de Paris ne rééditera pas le scandale historique de hausse à l'annonce du résultat des élections allemandes de 1919, suivant l'écrasement des socialistes, par une baisse de même ampleur à l'annonce d'une défaite de Kohl. L'esprit conservateur serait en l'occurrence de mauvais conseil tant pour l'Allemagne que pour la France. Quel que soit le vainqueur, nos destinées continueront d'être entremêlées. Raison de plus pour ne pas insulter l'avenir.

Yves LA MARCK

(1) En 1919, Bainville écrivait: « Les Alliés sont devant le désordre d'Allemagne comme une poule qui aurait couvé des œufs d'épervier ».

(2) Plutôt que trois: « Prusse, Saxe et Thuringe », comme de Gaulle nommait la RDA.

(3) Kurt Biedenkopf, membre du comité directeur de la CDU.

(4) qui résista au XIX^e siècle jusqu'à la limite au Zollverein, à la confédération de l'Allemagne du nord, et à la Prusse de Bismarck.

(5) « Royaliste » n°472: « Berlin, une île flottante ».

(6) « Wirtschaftswoche » du 12 janvier 1990.

(7) « Royaliste » n°490: « L'Allemagne paiera-t-elle ? »

(8) « Royaliste » n°512: « Faut-il avoir peur des Rot-grüner ? »

L'Etat en Améri

● **Royaliste** : Quelles sont les principales difficultés soulevées par la question de l'Etat en Amérique ?

Marie-France Toinet : La première difficulté concerne la signification des mots: non seulement les Anglais et les Français donnent aux mêmes termes des significations différentes, mais les Anglais et les Américains n'ont pas tout à fait la même vision d'un certain nombre de réalités, et la façon dont ils les conceptualisent fait apparaître des glissements sémantiques, voire des contresens.

Le mot Etat souligne ces difficultés. Aux Etats-Unis, quand on parle de State on ne pense pas nécessairement à l'Etat tel que nous l'entendons mais à tel ou tel Etat fédéré - la Floride ou le Dakota par exemple. Et ce qu'on désigne comme Etat au sens français du terme c'est le Federal government - le gouvernement fédéral. Cette différence explique certaines incompréhensions qui touchent au phénomène de la puissance publique puisque ce qu'on appelle l'Etat (de Californie par exemple) n'est pas tout à fait considéré comme un Etat, mais comme quelque chose de neutre qui est chargé de gérer un certain nombre de nécessités minimales collectives.

La deuxième difficulté porte sur la question de la souveraineté. Une des fiertés des Etats-Unis a été d'inventer ce qu'ils croyaient être une double souveraineté alors que tous les penseurs jusqu'au 18ème siècle avaient posé comme principe que la souveraineté était une et indivisible, comme l'affirme la constitution française de 1791. La conception américaine a provoqué des complications : on peut effectivement se demander si cette souveraineté peut être double, ou s'il y aura des répartitions entre la sou-

veraineté telle qu'elle se trouve dans l'Etat fédéral et la souveraineté des Etats fédérés - qui consiste pour l'essentiel à intervenir d'une manière impensable en Europe dans la vie privée des gens. L'autre problème est celui de l'immunité souveraine (c'est-à-dire le fait que l'Etat ne peut être poursuivi qu'avec son propre consentement) que l'on trouve au niveau fédéral sans que l'on sache très bien, faute d'informations disponibles, si elle existe encore au niveau des Etats fédérés.

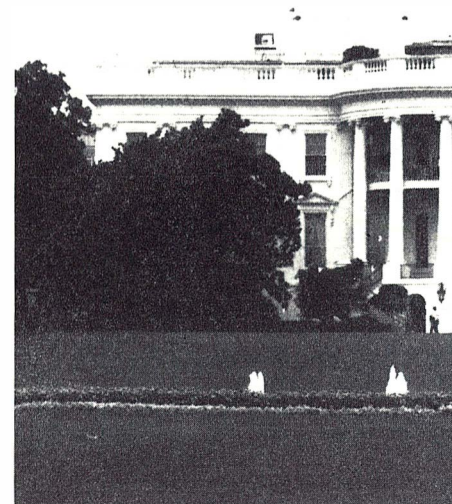
● **Royaliste** : Comment la question de l'Etat a-t-elle évolué aux Etats-Unis ?

Marie-France Toinet : Les difficultés que j'ai soulignées quant à la définition des mots et quant aux glissements de sens vont se retrouver dans le temps. Car, aujourd'hui, ce qu'on appelle Federal government s'appelait en 1787 National government, et ce qui s'appelait Federal government s'appelle maintenant States government - c'est-à-dire le gouvernement des états fédérés. Je tiens à faire remarquer à ce propos que, puisqu'on parle de Federal government, on ne peut pas parler du Reagan government comme on dit le Thatcher government : on parle donc de Reagan Administration, qu'on traduit en France abusivement par « administration Reagan » en oubliant que l'administration est autre chose que le gouvernement. Quant à l'administration américaine, on l'appelle Civil service - ce qui pose d'ailleurs des problèmes quand on veut y inclure les militaires !

N'oublions pas non plus qu'on parle des Etats-Unis au singulier (The United states is...) car lorsqu'on construit l'Etat en 1787 ce n'est pas la première constitution des Etats-Unis qui est appliquée, mais la deu-

xième : avant 1787, il y avait eu les articles de la Confédération qui formaient une constitution fédérale avec délégation de pouvoirs des Etats à un Etat central, faible et sans moyens : il n'y avait qu'un législatif qui ne faisait que représenter les Etats mais pas d'exécutif ni de judiciaire, le pouvoir central n'avait pas de moyens financiers et les Etats gardaient la plénitude de leur souveraineté - celle-ci n'étant pas déléguée à l'Etat fédéral. Mais cette première constitution ne permettait pas de résoudre le problème de la menace extérieure, et le risque de guerre entre certains Etats pour des raisons de commerce. Et c'est au nom du commerce qu'on va construire cette nouvelle constitution (à huis clos ce qui pose des problèmes quant à son interprétation). Cette nouvelle constitution n'est plus une délégation de pouvoirs donnée par les Etats mais elle se prétend représentative de la souveraineté populaire : elle établit un lien direct

Chargée de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, Marie-France Toinet est une spécialiste incontestée des Etats-Unis. Auteur, notamment, d'un ouvrage sur «Le Système politique des Etats-Unis» (P.U.F. 1987) elle a dirigé un important colloque sur «L'Etat en Amérique» (Presses de la FNSP, 1989) dont les actes viennent d'être publiés. Qu'il s'agisse du pouvoir politique, de l'organisation économique ou des libertés publiques, ses analyses bousculent nombre d'idées reçues.



rique

entre les citoyens et l'Etat en écartant quelque peu les Etats fédérés. Ainsi, en 1787, on construit un Etat fort et puissant, probablement le plus fort et le plus puissant de l'époque : le pouvoir central possède toutes les attributions d'un pouvoir normal : pouvoir de faire la guerre et de conclure la paix, de lever l'impôt, de décider du commerce intérieur et extérieur, d'imposer aux Etats un minimum de forme constitutionnelle, à l'exception du pouvoir de police, tant sur les personnes que sur les marchandises, qui va être peu à peu grignoté au nom du pouvoir de commerce.

La Cour Suprême est le deuxième facteur d'évolution, puisqu'elle va s'emparer du contrôle de constitutionnalité qui n'est pas vraiment cité par la constitution. Ce contrôle de constitutionnalité signifie que la Cour suprême va dire le droit, juger si la loi est en accord avec la Constitution, et cela dès le début du 19ème siècle. Nous

voyons donc se construire un Etat constitutionnel, qui pose des limites à la démocratie pure et qui, contrairement à l'idée reçue, se fait aux dépens des droits de l'homme. Inversement, la France proclame les droits de l'homme dès 1789 mais se montre incapable de construire un Etat constitutionnel jusqu'à la 5ème République. Aux Etats-Unis, alors qu'il était prévu que les juges dans les Etats devaient veiller à ce que les lois étatiques respectent la constitution des Etats-Unis, les traités et les lois pris en fonction de cette constitution, la Cour suprême va s'attribuer le contrôle de la constitutionnalité des lois fédérales et de tous les textes fédéraux, le pouvoir de faire la même chose sur les lois des Etats, et le pouvoir de décider en dernier ressort ce qui est essentiel. Tout au long du 19ème siècle, la Cour suprême va favoriser la centralisation du système au bénéfice de l'échelon supérieur et de l'exécutif des Etats-Unis, et elle va favoriser le développement économique national aux dépens des droits de l'homme.

● Royaliste : Les Etats-Unis sont-ils, autant qu'on le dit, le paradis de la libre entreprise ?

Marie-France Toinet : En ce qui concerne ce développement économique national, on nous dit toujours que la puissance publique n'existe pas aux Etats-Unis, que tout repose sur le marché et sur les individus. Mais il n'y aurait pas eu de développement économique sans puissance publique. Ce développement s'est réalisé grâce à quatre moyens principaux :

- d'une part le contrôle de la terre qui, pour les trois quarts, a appartenu à l'Etat fédéral à un moment ou à un autre depuis 1787. En 1990, 33% du territoire appartient encore à l'Etat fédéral (dont 50% de la Californie), contre 5% en France pour le domaine de l'Etat. N'oublions pas qu'au 19ème en France on exproprie contre de l'argent, alors qu'aux Etats-Unis il y a des expropriations à titre gratuit.

- d'autre part, jusqu'en 1925, le bill of rights des Etats-Unis ne s'appliquait aux citoyens que dans la mesure où il s'agissait d'un acte où l'Etat fédéral était concerné. Mais dans la plupart

des actes de la vie quotidienne, c'était les bill of rights locaux qui s'appliquaient et qui avaient beaucoup moins d'efficacité quant à la protection des personnes.

- la puissance publique disposait aussi de l'impôt, qui lui permettait d'orienter les activités des citoyens. En 1990, l'OCDE affirme que les dépenses publiques de l'Etat fédéral représentent 33% du PNB : je trouve quant à moi 40 à 41%. En 1913, la ponction totale de l'ensemble des collectivités publiques était de 9% du PNB, et de 13% en France ; en 1987, 41% du PNB aux Etats-Unis, contre 45,5% en France. Avant 1914, les deux tiers des ponctions publiques allaient aux collectivités locales. Maintenant, plus de 50% de la ponction publique vont à l'Etat fédéral, 14% vont aux Etats fédérés, et 33% aux collectivités locales.

- Il y a enfin la réglementation. On oublie d'ailleurs qu'à la réglementation fédérale, qui n'est pas négligeable et qui vaut bien celle que nous avons, s'ajoute la réglementation de 50 Etats, sans compter celle de chaque comté, municipalité... Quant à la fameuse dérèglementation des années quatre-vingt, elle a été remplacée par la réglementation des Etats fédérés qui ne pouvaient laisser faire tout et n'importe quoi. Si bien que beaucoup de chefs d'entreprise préfèrent aujourd'hui une réglementation fédérale à trente-cinq réglementations différentes.

Il y a autant d'Etat aux Etats-Unis qu'en France et, à certains égards, il intervient infiniment plus dans la vie privée des citoyens : cette centralisation s'est faite au bénéfice de l'échelon supérieur, aux dépens des échelons inférieurs. Néanmoins, l'échelon intermédiaire qu'est l'Etat fédéré n'a pas perdu tellement de pouvoirs : ce qu'il a perdu au bénéfice de l'Etat fédéral, il l'a récupéré aux dépens des collectivités locales ; la fameuse autonomie des communes était vraie au temps de Tocqueville mais aujourd'hui l'Etat fédéré peut annuler d'un trait de plume l'existence d'une commune, contrôler son budget, se substituer aux élus s'il estime qu'ils nuisent à la bonne gestion financière de la commune.

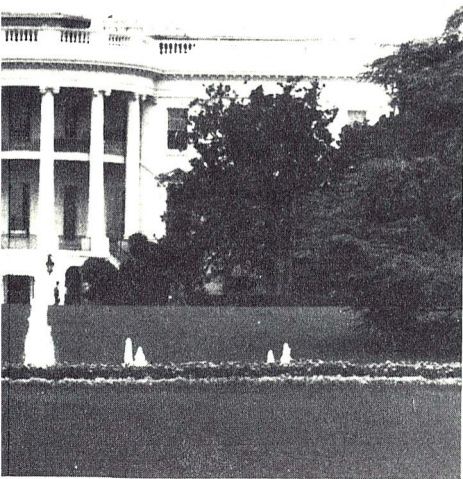
● Royaliste : vous évoquiez tout à l'heure un respect des droits de l'homme moins solide qu'en France...

Marie-France Toinet : La puissance publique des Etats s'exerce en effet aux dépens des citoyens et de leur vie privée. Ces Etats disent par exemple où et quand il faut faire les prières publiquement, quelles mœurs sexuelles les citoyens doivent avoir : 24 états interdisent certaines pratiques, y compris dans les couples légitimes : ainsi, une femme qui veut divorcer de son mari peut l'accuser - le cas s'est produit - de viol et de sodomie et le mari peut être condamné à de lourdes peines de prison. Vous savez aussi que la Cour suprême vient d'autoriser certains Etats à exécuter des débilés mentaux, au nom du « sentiment de la communauté » - débilés mentaux qui peuvent aussi être stérilisés sans qu'on leur demande leur avis : de 1924 à 1972, 8.200 personnes ont été stérilisées. De même, les récidivistes peuvent être stérilisés dans certains Etats. Il y a donc eu envahissement de domaines qui, en France, relèvent de la vie privée.

Il est vrai que la puissance publique a moins tendance qu'en France à se substituer à l'individu qu'à tenter d'encadrer l'action économique des individus. Mais, dans le même temps, on cherche actuellement à obliger les entreprises à assurer la couverture sociale de leurs salariés - comme en France.

Quant à l'opinion publique, on dit qu'elle ne veut pas d'Etat. En fait, elle n'est pas différente de l'opinion française : le citoyen américain n'aime pas payer les impôts - comme nous - mais il veut comme nous des services publics, ce qui est une contradiction tout à fait classique. Certes, Reagan a répondu à une demande sociale, les Américains souhaitant non pas moins d'Etat mais un Etat plus efficace. Mais maintenant, l'opinion souhaite que l'Etat intervienne plus, sauf en ce qui concerne l'avortement et les arts. Quant à ce désir d'intervention de la puissance publique, nous avons en France deux ou trois ans de retard.

Propos recueillis
aux Mercredis de la N.A.R.



B.D.

Exégèse

Chouans

Avec *La Chouannerie - 1789/1815* (1), Reynald Secher et René Le Honzec récidivent: après avoir, dans *Vendée - 1789/1801*» (1), survolé les guerres de Vendée, ils abordent la rébellion en Bretagne. Certaines critiques que nous avons formulées ici-même (2), à propos de leur premier album, demeurent valables: fréquente utilisation, dans une même case, de trois types de récit (narratif, explicatif, discursif), raccourcis historiques... conséquences du manque de place et du désir de trop vouloir en dire.

La Bande Dessinée ne constitue pas le support idéal pour faire œuvre d'historien, sauf à s'attacher à un événement précis. Or, les guerres de Vendée ou la chouannerie sont des moments trop complexes de l'Histoire de France pour être traitées sur 50 pages en quelques dessins. La Bande Dessinée se prête davantage à la fiction. Ainsi, Erwan, le loup blanc, personnage principal de l'album, aurait-il pu servir de fil conducteur: son engagement en Vendée, puis en pays breton, aurait pu donner naissance à une saga. Au lieu de cela, il apparaît de façon épisodique et la fiction cède la place à de longues énumérations de batailles et de statistiques.

Il y a, toutefois, dans *La chouannerie* un recul par rapport à l'événement qui n'existait pas dans *Les guerres de Vendée*. Secher s'implique moins, ses personnages sont plus royalistes et moins bigots que dans le précédent album. Le manichéisme est moins manifeste.

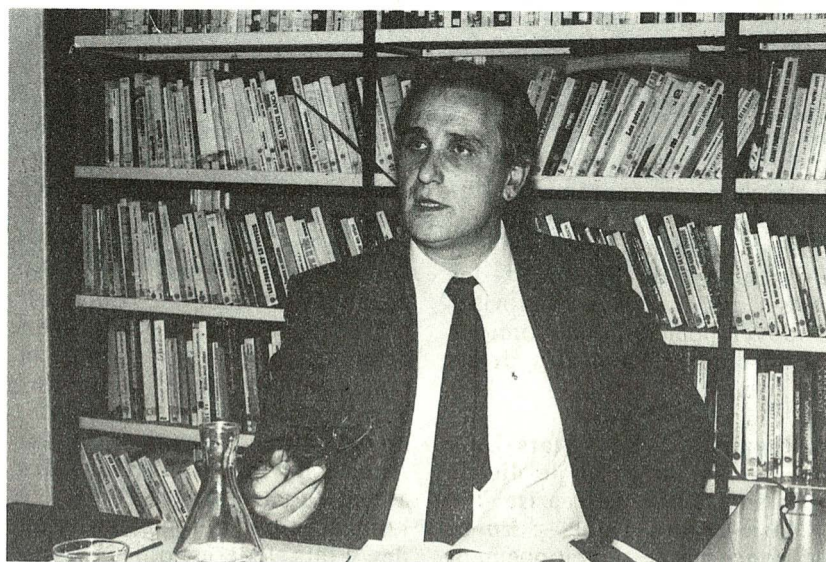
Améliorations appréciables qui permettent d'espérer un excellent album... dans quelques années.

P. LE ROUE

(1) Edition Fleury, prix franco: 64 F.
(2) Cf. «Royaliste» n°508.

Quand Israël invente le peuple

Poursuivant sa lecture du Livre de l'Exode, Raphaël Draï passe de *La sortie d'Égypte* à *La traversée du désert*.



La première relatait la rupture du «désordre institué» par l'idolâtrie pharaonique et la découverte de la liberté. L'autre développe, tout au long de cette quarantaine d'années initiative, l'«invention de la responsabilité» ou, plus précisément, la genèse d'un espace spirituel et politique tel que le «vivre-ensemble» du Peuple lui permette d'assumer l'Histoire, au-delà du Jourdain, comme une Terre promise à sa neuve liberté.

L'actualité confère à cet ouvrage une portée clairement prophétique: le «désert» où s'engagent les nations de l'Est pour la re-création de leur histoire, la responsabilité qu'endossent, l'assistance que demandent et reçoivent, «d'en haut» les Walesa et les Havel seraient l'analogie de l'épreuve des *Bnai Israël* dans le Livre saint. Et Pharaon toujours menaçant, les violences ata-

viques, les égarements surgis mimétiquement du passé d'esclavage, les prestiges du Veau d'or, et jusqu'aux rébellions de la faim et les désespérances devant l'aridité du chemin, seraient autant de déchirements et d'occasions de chute... Tandis que l'occasion de lire ce trajet comme projet rédempteur signerait d'avance la nécessité de sa réussite.

Ce trajet, déchiffré dans le discours biblique avec toute la richesse de l'exégèse juive, les recours que la langue hébraïque offre au «passage au crible» de la pensée, les variantes et gloses que le commentaire rabbinique ou *midrash* est venu ajouter à la *Torah*, voire les recoupements utiles avec la Vulgate chrétienne et les Septantes, s'accomplit d'une manière qui, il faut l'avouer, force l'émerveillement.

Comment est-il possible que nos maigres logiques cartésiennes ou hégéliennes enfin

ressourcées, au lieu de censurer et réduire l'arché-texte biblique, en acceptent enfin la teneur? La pensée religieuse enfermée dans le clérical ou diluée dans le séculier n'était-elle pas comme disqualifiée? Il revenait sans doute à la parole juive de s'élever pour rétablir ce qu'elle avait parfois elle-même paru ignorer: que la naissance perpétuelle du lien politique est inconcevable sans l'Interlocuteur du Buisson ardent, du Sinaï, ou la Nuée accompagnatrice des migrations humaines. Que l'entrée de la tente où est l'Arche d'alliance est un seuil critique où convergent le peuple et ses chefs pour y sublimer la lourde matière de leurs dissensions.

Ainsi, quoi qu'il en soit de nos péripéties et fautes, l'Israël de nos pères aurait bien été le prototype que vingt siècles de chrétienté ont tenté d'enfanter sous le nom de Cité ou de Royaume. Et le désert chaotique, intégrant le dialogue personnel de l'homme avec son Dieu, les pulsions régressives des groupes et les accidents de leur parcours, aurait vu peu à peu, par illuminations, retraits et repentirs, surgir le discours juridique, économique et social comme un lien communiant chacun au projet du Peuple. Long tâtonnement ouvrant les yeux et les oreilles au dialogue qui donne à la dignité civique la réciprocité nécessaire au perpétuel rétablissement de la Justice, fondement de la légitimité des nations.

Il serait fou de résumer un tel périple. Mais on aimerait l'annoncer ici comme «signe des temps».

Luc de GOUSTINE

* «Royaliste» n°511.

Raphaël Draï, *La traversée du désert*, Fayard.

La tentation communiste des catholiques français

■ Gérard Leclerc



A l'heure de l'effondrement, il est toujours facile de faire le procès des gens qui ont cru à une idéologie ou à un système. Courir au secours de la victoire n'est jamais très glorieux. Je n'ai donc nulle envie de m'engager dans une chasse aux sorcières ou désigner quelques boucs émissaires à la vindicte collective, d'autant que les personnes en cause ne sont ni sans mérite, ni sans excuses. Il y a longtemps que les intellectuels qui ont participé à la fascination communiste ont fait leur autocritique en démontant les mécanismes de leur méprise. La question d'une certaine faiblesse à l'égard de ce qui fut la première religion séculière du XX^{ème} siècle devrait donc être réglée, si n'avait surgi très récemment une polémique sur « la connivence » de certains catholiques, pasteurs, clercs ou fidèles.

Cette polémique est douloureuse à tout un secteur militant pour qui la coopération avec le P.C. constitua longtemps la manière privilégiée de servir « le dynamisme de la classe ouvrière ». Si je l'évoque ici, ce n'est nullement pour l'attiser mais pour tenter, si possible, d'ouvrir un débat honnête et lucide. Ce n'est pas encore une affaire terminée. En effet, le cardinal Decourtray lance le mot de *connivence* dans un entretien publié par Le Figaro, mettant en cause la responsabilité des quelques pasteurs qui n'ont pas été sensibles à certains dangers. La première réponse émane de L'Humanité, comme on pouvait s'y attendre, mais sous la plume de Bernard Lacombe, prêtre ouvrier et membre du conseil confédéral de la C.G.T. : « *Ce n'est pas loyal de laisser entendre que la seule formule d'intrinsèquement pervers suffise à qualifier le communisme, en rayant d'un trait de plume les réalisations et les avancées qu'il a permises à l'humanité, sans pour autant excuser, ni ses fautes graves, ni ses erreurs* ».

Un militant communiste ne parlerait pas autrement, pour se tirer d'embarras. Cette étonnante identification trouve évidemment son explication dans une solidarité de combat, mais aussi dans toute une histoire vieille de plus d'un demi-siècle.

C'est en 1937 que Maurice Thorez prononçait un discours demeuré célèbre sur la main tendue aux catholiques, où il se référait à la charité, dans son sens large d'amour du prochain pour inviter à une collaboration active ceux qui croyaient au Ciel et ceux qui n'y croyaient pas. Malgré la condamnation radicale de Pie XI contre un communisme défini précisément comme « intrinsèquement pervers », les propos de Thorez ont un impact certain auprès de ceux qui croient au Ciel et sont également séduits par l'escathologie temporelle du marxisme.

On peut trouver cela aberrant, mais la constatation de la misère ouvrière et de la violence libérale explique beaucoup de choses. Jean-Marie Domenach rappelle avec juste raison les victimes de la crise des années trente. Que l'on songe aujourd'hui même aux théologies de la libération d'Amérique latine qui intègrent encore l'analyse marxiste parce qu'elle leur paraît la seule adéquate pour mettre à jour les causes de l'exploitation et de la misère des peuples de leur continent. Même lorsqu'on perçoit les conséquences fâcheuses du système, on demeure attaché à quelques-uns de ses aspects. Emmanuel Mounier répondait au Père Fessard après la Libération : « *Il y a dans la réalité historique du communisme des éléments essentiels de libération que nous n'avons pas le droit de méconnaître, parce qu'ils sont liés effectivement aujourd'hui à des perspectives dites*

historiques ou d'autres réalités historiques que nous rejetons ».

Il est vraisemblable aussi que l'aspect escathologique du marxisme a séduit beaucoup d'esprit désireux de découvrir un sens de l'histoire qui leur semblait apparenté à leur propre espérance. Au demeurant, nombre d'intellectuels, voire de théologiens, étaient bien persuadés, comme Sartre, que le marxisme constituait l'horizon indépassable de notre temps. Je songe au Père Marie-Dominique Chenu qui vient de mourir et pour lequel j'éprouve de l'admiration respectueuse. Ce grand médiéviste qui avait renouvelé la perception de la pensée du Moyen Âge était intimement convaincu de l'équivalence entre Marx, pour aujourd'hui, et l'Averroès par qui, hier, saint Thomas d'Aquin avait pu connaître Aristote. Il est vrai qu'Averroès présentait un grand danger pour l'intelligence chrétienne de l'époque, mais je ne suis nullement persuadé de la perticence de la comparaison qui allait par la suite devenir le mot d'ordre de beaucoup. Il fallait baptiser Marx comme saint Thomas avait jadis baptisé Aristote en l'arrachant aux griffes d'Averroès !

Ce mot d'ordre n'était nullement innocent, car il signifiait qu'il n'y avait pas d'autre perspective intellectuelle utile et féconde. L'avenir serait de toute façon marxiste, cela était inscrit dans l'histoire. Autant que ce qui correspondait à une donnée vraiment « scientifique » bénéficiât d'une mise en perspective chrétienne ! De là à y voir « *les pierres d'attente du Royaume, les chances historiques de la grâce* », il n'y avait qu'un pas. On avait fait allègrement son deuil de la sacralisation de la chrétienté médiévale, mais on resacralisait à la hâte un mouvement historique qui semblait bénéficier d'un dynamisme irréversible, tout en étant justifié par son autonomie séculière.

Dans les années soixante-dix, alors que l'intelligentsia s'arrachait presque toute entière à sa fascination, une partie de l'Eglise de France continuait à considérer que le parti communiste de Georges Marchais portait les espérances de la classe ouvrière. Le Père Gaston Fessard, qui avait déjà dénoncé en 1937 le stratagème, et n'avait cessé d'exercer sa vigilance (une vigilance qui avait également démasqué en son temps le nazisme) réagissait encore avec vigueur, alors que Maurice Clavel publiait son pamphlet *Dieu est Dieu, non de Dieu*. Pour le jésuite comme pour le laïc converti, il y avait double menace, de nature politique et de nature mystique par perversion de la foi. Malheureusement, le Père Marie-Dominique Chenu avait alors refusé de comprendre l'avertissement de Clavel qui fulminait que les curés seraient les derniers marxistes.

Le Père Fessard interpellait directement l'épiscopat français et en particulier sa commission du monde ouvrier qui lui paraissait fâcheusement engagée dans la voie des concessions. C'est dire que le débat n'est pas nouveau et que s'il repose aujourd'hui dans une sorte de jugement dernier du communisme, il devrait surtout servir pour l'avenir. Le sens de l'histoire temporelle n'est pas si facilement déchiffrable et la générosité elle-même ne doit jamais sans se renier faire l'impasse sur le discernement des esprits.

Gérard LECLERC

White Bird

« Mais comment peut-on être indien ? » On imagine bien nos « précieuses » de ce vingtième siècle finissant se poser cette question. Mais il n'est pas sûr que la réponse de *White Bird* les satisferait.

L'histoire des Amérindiens est une tragédie. Affamés, déplacés, trompés, exterminés, ils furent les victimes d'une véritable politique de génocide. Victimes oubliées, passées en « pertes et profits » de la modernité et de la grande aventure américaine. Aujourd'hui, les quelques milliers d'Indiens qui subsistent encore, survivent péniblement dans des réserves morcelées. Sans espoir, totalement assistés par une administration omnipotente, minés par l'alcoolisme et le désœuvrement, ils semblent promis à une longue agonie.

Pourtant, certains ne se résignent pas, ils veulent vivre et apporter au monde entier le témoignage de leur histoire. Parmi ceux-ci, *White Bird*. C'est un Sioux, de la branche des Lakotas, descendant de Crazy Horse, petit-fils de médecin. Encore jeune homme, il a pourtant déjà derrière lui une vie riche en événements et en leçons.

Son livre n'est pas une thèse d'ethnologie, le témoignage d'un observateur extérieur, c'est le récit poignant d'une aventure vécue. A chaque ligne, se lit la fierté d'être Indien, sans que jamais ne pointe le mirage d'une nostalgie paralysante. *White Bird* sait bien qu'il ne servirait à rien de refuser l'Amérique moderne, mais il ne veut

l'accepter qu'au travers de son indianité. Aussi, son ouvrage s'articule-t-il autour d'une double quête, une quête de ses racines indiennes et une quête de la reconnaissance de l'Indien dans la société américaine.

On y découvre les traditions d'un peuple, sa religion si profondément ancrée dans la nature, ses initiations, ses légendes, ses structures politiques et ses luttes. On y voit ce peuple confronté à un monde qui le rejette. Les réserves sont des mouiroirs ou des « Disneylands » dérisoires; entre le chômage et le folklore, il n'y a pas d'espoir. Et en dehors, c'est le règne d'un racisme abject (la fiancée de *White Bird* est violée et battue à mort par des soudards assurés de l'impunité) ou d'une curiosité bêtasse. Pourtant, dans un sursaut vital, *White Bird* quitte sa réserve et parcourt les Etats Unis. Il rencontre les autres Indiens, constate les effets dévastateurs des divisions, dues à des traditions dépassées ou soigneusement entretenues par une administration intéressée. Il cherche aussi à connaître le monde « étrange » des hommes blancs. Il voyage même en Europe, là d'où sont partis les futurs bourreaux de son peuple. Mais il n'a pas de haine, il espère qu'un jour, l'Indien sera enfin reconnu comme un homme à part entière.

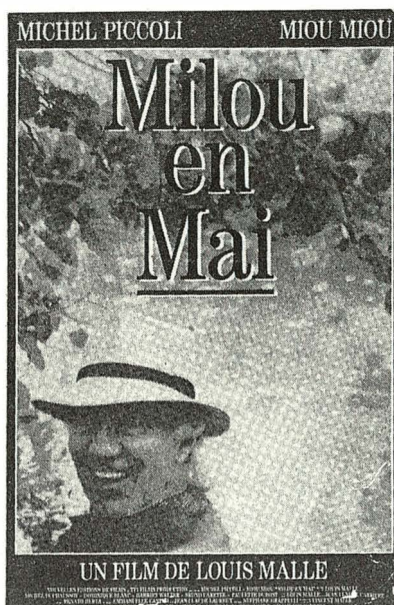
Le ton n'est jamais acerbe, mais témoigne d'une grande sensibilité et d'une profonde pudeur. Et si les constats sont souvent sombres, le désir de vivre l'emporte toujours sur le désespoir.

Patrick PIERRAN

« *White Bird* ». Ed. Balland - 235 p. - Prix franco 110 F.

Bonjour les adultes !

Malgré la différence de traitement, tragédie pour l'un, comédie pour l'autre, il y a entre les deux derniers films de Louis Malle, *Au revoir les enfants* (1988) et *Milou en mai* qui vient de sortir, beaucoup plus de ressemblances qu'on pourrait être amené à le croire.



Tous deux ont, en effet, pour sujet les répercussions que peut occasionner l'Histoire, avec un grand H, sur la vie de tous les jours. Un bouleversement historique révèle aux personnages des deux films, leur véritable nature.

L'ensemble de l'action se déroule dans une propriété du Sud-ouest, en mai 68, où les membres d'une famille se trouvent confrontés, suite à la mort d'une des leurs, à d'inevitables querelles d'héritage. Alors que la France vit un moment exaltant de son histoire, seules des préoccupations d'ordre matériel semblent pouvoir toucher les protagonistes. Et quand bien même les problèmes d'ordre matériel ne les intéressent que de loin, ils sont gentiment à côté de la plaque. Puis petit à petit, le soleil et le vin de Bordeaux aidant, ils font leur mini révo-

lution et se remettent en cause. Cela ne durera que ce que durera mai, De Gaulle revient aux affaires, après une brève vacance du pouvoir, et tout rentre dans l'ordre; les convenances reprennent le dessus.

Alors que les personnages d'*Au revoir les enfants* trouvent grâce aux yeux de Louis Malle, ceux de *Milou en mai* apparaissent irrécupérables, sauf la morte et, peut-être Milou, sa petite fille et l'homme à tout faire. Louis Malle donne l'impression de régler des comptes avec la bourgeoisie de province, les journalistes, les intellectuels, les hippies, les étudiants, les femmes. Les protagonistes sont appelés à être résistants ou collaborateurs, dans *Au revoir les enfants*; ils sont couards, veules, profiteurs, libidineux et bêtement utopistes dans *Milou en mai*.

S'il n'y a rien à redire du scénario et de la mise en scène qui sont plutôt de bonne facture, on peut, cependant, regretter le regard amer posé sur la société française de la fin des années soixante. Cette vision du monde trouble. Non pas parce que ce regard n'est pas justifié mais parce qu'il révèle le penchant morbide de l'auteur et le refuge qu'il trouve dans un passé plus ou moins nostalgique ou il y avait des héros et des salauds alors qu'aujourd'hui, il n'y aurait que des opportunistes. Et s'il n'avait pas tort... bonjour l'avenir !

Nicolas PALUMBO

Milou en mai de Louis Malle, avec Michel Piccoli, Miu Miu, Michel Duchaussoy.

Questionnez-nous

sur minitel :

36 15 AGIR*NAR

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

● **Mercredi 7 Mars** - Est-il bien utile de présenter **Edgard PISANI** ? Au terme d'une longue carrière au service de l'Etat, il est aujourd'hui, entre autres fonctions, chargé de la coopération avec les pays du tiers-monde au sein de la Commission des Communautés européennes. C'est dire qu'il est particulièrement bien placé pour venir nous en parler et nous expliquer « **La politique africaine de la France** ».

● **Mercredi 14 Mars** - A différentes époques et dans plusieurs pays, une partie de l'opinion publique a refusé de croire à la mort de certains rois populaires, persuadée de leur survie et dans l'attente de leur réapparition. C'est à une étude de ce mythe que s'est livré **Yves-Marie BERCÉ** dans son livre « **Le Roi caché** ». De ses analyses émerge une histoire des représentations populaires du pouvoir et des prérogatives et des rôles que l'opinion lui attribue.

Vous êtes d'accord ?

Alors, adhérez !

NANTERRE

A l'invitation de l'Association des Etudiants en Sciences Politiques de la faculté de Nanterre, **Bertrand RENOUVIN** donnera une conférence le mercredi 7 mars à 13 h (Salle 520 - Bâtiment F à Paris X-Nanterre) sur le thème « L'utilité économique et commerciale de la langue française ».

FAIRE CONNAITRE ...

Faites connaître "Royaliste" autour de vous à l'aide du petit **dépliant de présentation** qui allie l'humour et l'efficacité. Ouvrez votre carnet d'adresses, il contient sûrement les coordonnées de relations ou d'amis auxquels vous pourriez l'envoyer...
Tarif franco : 10 ex. : 10 F - 50 ex. : 30 F

D'autre part nous venons de rééditer la petite brochure « **La N.A.R. en 9 questions** » qui contient les réponses aux questions qui nous sont le plus fréquemment posées, notre déclaration fondamentale ainsi que tous les renseignements nécessaires pour une adhésion éventuelle. Cette brochure peut être envoyée à toutes vos relations qui, ayant entendu parler de la N.A.R., se posent encore des questions à son sujet.

Tarif franco : 10 ex. : 12 F - 50 ex. : 50 F

ILE-DE-FRANCE

Comme nous l'avions déjà indiqué, les activités militantes régulières ont repris avec la création de la Fédération NAR-Ile-de-France. Il faut maintenant que l'équipe qui s'est constituée se développe afin de pouvoir multiplier son impact. Pour cela elle a besoin de l'aide de tous nos amis et les invite à participer à ses actions.

Prochaines activités programmées :

● **Dimanche 11 mars** : Vente du journal et stand (Rendez-vous à 11 h au local).

● **Dimanche 18 mars** : Affichage (Rendez-vous à 8 h 30 au local).

● **Dimanche 25 mars** : Vente du journal et stand (Rendez-vous à 11 h au local).

De plus le vendredi 16 mars à 20 h : réunion de la "coordination" qui anime la Fédération, au siège du mouvement. Toutes les personnes qui souhaiteraient apporter une aide active à la NAR-Ile-de-France sont cordialement invitées à participer à cette réunion.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Hugues Bouchu.

Hugues TROUSSET

LES BOURBONS-ORLEANS
OU

**LA SEULE
LEGITIMITE
DYNASTIQUE**



A.A.M.F.

***Une brochure
indispensable
à diffuser très
largement***

L'Association des Amis de la Maison de France vient d'éditer une petite brochure sur la question de la légitimité dynastique. L'auteur en est Hugues Troussset à qui nous devons déjà un livre fondamental sur cette question.

Cette brochure reprend et réfute les principaux arguments avancés habituellement par les « blancs d'Espagne ».

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'en acheter plusieurs exemplaires pour la faire circuler autour d'eux.

Tarif franco : 1 ex. : 30 F - 5 ex. : 110 F - 10 ex. : 200 F. Les commandes sont à adresser au journal accompagnées de leur règlement.

JEUNE ET ROYALISTE ?

Prenez contact !

NOM/Prénom :

Adresse :

- ☐ je désire prendre contact avec le mouvement «JetR» et recevoir des informations à son sujet.
☐ je désire recevoir régulièrement la lettre bimestrielle d'information de «JetR» (15 F pour un an).

Bulletin à retourner, accompagné du règlement éventuel, à
«Jeune et Royaliste»

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

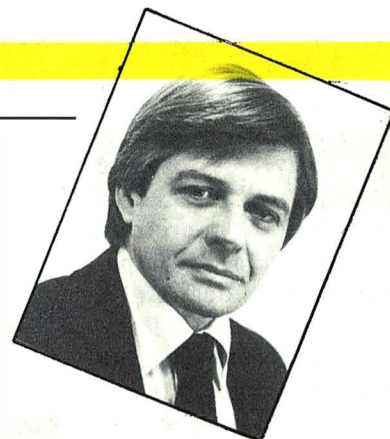
Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

«Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Démocratie et royautés



La définition de la démocratie sera toujours débattue, mais les révolutions de l'Europe centrale et orientale sont heureusement venues nous rappeler ce qu'elle est : l'exigence, pour les personnes et dans les sociétés, d'une liberté essentielle. Liberté dans la vie de l'esprit, libre relation avec le pouvoir politique et avec la politique, libre organisation des groupes sociaux et libre comportement de chacun. De là procède la revendication immédiate et concrète de la libre expression publique des idées et des projets, et de leur représentation politique par les organisations partisans.

Telle est l'exigence démocratique, qu'on aurait tort de croire « naturelle » ou « évidente ». A l'Est comme à l'Ouest, nous la savons menacée par les groupes en fusion qui veulent prolonger l'unanimité révolutionnaire, par la logique de partis qui tendent à se concevoir comme le tout, par la nostalgie de la sécurité dogmatique qu'offre n'importe quelle idée politique pervertie en religion. Fragilité de l'exigence démocratique menacée par sa propre passion de justice et de liberté, et par le dérèglement de la relation entre l'unité et la diversité - dès lors que le pouvoir politique ne dit pas le sens et ne donne pas la mesure.

ETAT DE DROIT

Au sortir de la tyrannie, et face à la violence latente, il est urgent de restaurer le politique dans son essence, qui n'est rien d'autre que de faire exister la justice, c'est-à-dire un droit qui garantit la liberté, et d'organiser l'Etat selon ce souci premier, grâce à une règle constitutionnelle librement adoptée. Moment décisif où la raison politique (1) établit les distinctions nécessaires entre la représentation et le gouvernement, règle autant que possible la balance des pouvoirs, cherche à établir une mesure entre les passions contradictoires et un arbitrage entre les intérêts contraires. De cette opération peut naître un lieu d'unité, autour duquel se recompose la société, une symbolique politique qui renforce avec le temps la légitimité du pouvoir.

La question de la forme du pouvoir et du mode d'incarnation de cette légitimité vient ensuite : il n'y a pas de

maxime universelle, de recette applicable en tous temps et en tous lieux, et cela d'autant moins que la légitimité n'existe pas sans consentement populaire, librement exprimé. Ce rappel des urgences et des impératifs de la raison politique permet aux royalistes que nous sommes de dire exactement ce qu'ils espèrent pour les nations libérées : que l'on donne droit à l'exigence démocratique des peuples, que les institutions qu'ils choisiront soient au service de la justice et de la liberté, de la paix et de l'unité. Rien de moins, mais rien de plus.

Cela signifie-t-il que nous nous désintéressons du sort des dynasties européennes exilées, et des chances de Michel de Roumanie, de Siméon de Bulgarie, ou d'Alexandre de Yougoslavie ? Assurément non. Mais il n'y a pas d'internationale vouée à la propagande monarchiste et à la promotion des familles royales, ni même une coordination méthodique de l'action des divers mouvements royalistes européens mais simplement, entre ces derniers, des relations d'amitié. Quant aux dynasties, quant à leur présence discrète et à leurs espoirs, nous nous contentons de souhaiter que les journalistes fassent leur métier, qui est, hors de tout préjugé, de faire connaître les données historiques, d'enquêter sur place et de donner la parole à l'ensemble des témoins et des acteurs de la vie politique. Nous nous bornerons nous aussi à ce rôle d'information, qui n'exclut pas les remarques générales.

SITUATIONS

Cette sympathie empreinte de réserve tient au fait que la royauté n'est pas une solution universalisable, et que la légitimité politique qu'elle peut dans certains cas incarner dépend de situations concrètes qui s'inscrivent dans les conditions politiques que je rappelais plus haut, sans jamais les créer. Pour qu'une royauté ait chance de s'instituer à nouveau il faut en effet :

- l'existence d'une famille dynastique et d'une tradition politique régulièrement instituée : c'est le cas en Roumanie et en Bulgarie, pas en Pologne.

- la reconnaissance par le peuple du

service historiquement rendu par la dynastie, quant aux exigences communes de liberté, de justice et d'unité.

- la dignité maintenue dans l'exil, la fidélité à la nation, le respect de toutes ses composantes, l'humilité devant le peuple, la volonté de dépasser les conflits qui l'ont marqué.

- l'accord démocratiquement exprimé par le moyen du suffrage universel quant à la ré-institution de la monarchie royale, dans le cadre d'une constitution délimitant ses pouvoirs et établissant la règle successorale.

L'exemple de l'Espagne montre que l'institution d'une « monarchie tempérée par le roi » est possible et l'expérience a montré combien elle était souhaitable pour garantir la démocratie et le fonctionnement régulier de ses institutions. Il est encore trop tôt pour dire si d'autres pays peuvent envisager un tel recours. Nous pouvons seulement faire observer que la royauté est prédisposée à l'arbitrage, qu'elle offre une solution simple quant à la continuité, et que sa symbolique est, de toutes, la moins susceptible de dérives. Nous pouvons supposer, parce que l'exemple des monarchies européennes nous y incite, que la tradition royale est une affirmation tranquille de l'identité de la nation et qu'elle peut ainsi éviter - mais pas toujours ! - l'excès nationaliste qui menace aujourd'hui de nombreux peuples. Nous pouvons enfin constater que les citoyens de l'Europe libérée aspirent à retrouver leur mémoire et leurs symboles, et que la royauté pourrait leur permettre de renouer ces liens nécessaires en évitant le passéisme.

Tels que Frédéric Mitterrand nous les fait redécouvrir dans ses remarquables émissions, les rois et les princes exilés sont disponibles. Ni mystiques ni mystagogues, ils savent qu'ils ne sont pas d'une essence supérieure, ni fondateurs du droit ni source de la vérité du peuple tout entier, mais simplement, selon la formule de Maurice Clavel, les derniers serviteurs de tous. C'est pour ce service qu'ils peuvent être appelés, s'ils n'ont cessé ni ne cessent d'en être dignes.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. Claude Bruaire, *La Raison politique* (Fayard 1974) qu'il serait utile de rééditer.